



SERVICE D'INVESTIGATION  
ET D'ACTION AUPRÈS DE LA JUSTICE

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2024

SIAAJ

# Sommaire



---

## LE MOT DE LA DIRECTION

Si l'année 2024, fut, une fois encore, riche en émotion, si elle fut dense en matière de mesures ordonnées, si elle fut passionnante en termes de profils de personnes accompagnées, elle fut aussi le théâtre de tensions politiques. En juin 2024, les acteurs de la société civile assistent à la dissolution de l'Assemblée Nationale, induisant de fait, une temporalité nouvelle pour la constitution d'un gouvernement, mais surtout pour le vote du budget. C'est ainsi que depuis le mois de juillet 2024, les associations socio-judiciaires ont dû œuvrer sans le paiement des frais de justice. Vaille que vaille, SIAAJ a choisi de faire mentir l'adage: courageux mais pas téméraire. Le bureau embauche pour faire face à l'accroissement des mesures sur le premier trimestre 2024 et répondre aux attentes des magistrats, l'équipe fait face et s'engage pleinement dans cette bataille qui s'annonce rude...

## LE MOT DE LA DIRECTION

Pluralité, pluridisciplinarité, engagement, dynamisme et solidarité ont été les maîtres mots d'un quotidien mouvant, incertain, mouvementé. Les jours passent mais ne se ressemblent pas... De nouvelles actions, de nouveaux projets voient le jour, tel que le recrutement de la chargée d'insertion avec comme objectif premier, l'accompagnement des PPSMJ, dispenser des suivis de qualité, être au plus près des besoins des usagers pour tenter d'enrayer la violence et la récidive, pour apporter des réponses adaptées. Pour autant, de mois en mois, la trésorerie s'épuise et la perspective 2025 s'annonce complexe à amorcer, d'autant que depuis l'automne, les mesures se tarissent. Il aura donc fallu faire preuve de souplesse et d'agilité pour appréhender ce contexte global sans jamais oublier l'objet même de notre mission ni les valeurs de SIAAJ. La leçon que nous retiendrons de cette année 2024, reste et restera l'importance du collectif.

---

## LE MOT DE LA DIRECTION

“Seul on va vite, ensemble, on va plus loin”. Si cette maxime est connue et reconnue, elle prend tout son sens dans l’adversité qui est la nôtre au quotidien. Ne jamais oublier le sens de nos missions, ni le public que l’on accompagne. Face à l’incertitude, la tendance au repli peut s’observer, au même titre que la tendance à la normalisation, la standardisation, au travers des protocoles, des procédures, etc. Cependant, ce public, mérite qu’on s’attarde quelques instants pour dépasser ce clivage social et sociétal qui nous entoure.

Pour conclure ce mot de la direction, nous citerons Albert Camus “La crise est l’occasion d’une réflexion sur l’essentiel”.

N’oublions pas l’essentiel: l’accompagnement global, la prévention de la récidive, l’individualisation, la prise en compte de l’autre dans sa singularité, la mise en mots des maux, etc.

Maude VENDITELLI et Morgane ADAM, Co-direction

# UNE JUSTICE HUMANISTE



LE SOCIO-JUDICIAIRE SOUS LE PRISME DU  
SECTEUR ASSOCIATIF HABILITÉ

# Des bénévoles

## 876 heures de bénévolat

### 1 Conseil d'Administration

- 9 membres
- Une délégation des fonctions RH au bureau
- Un engagement divers en fonction des thématiques

### 1 Bureau

- 1 Présidente
- 1 Trésorière
- 1 Secrétaire
- Des fonctions employeur

### Focus sur la fonction employeur dans l'associatif, témoignage de MT VENDITELLI et Z. DI GIOVANNI

Dans une association socio-judiciaire telle que la nôtre, la fonction employeur revêt une importance particulière, tant sur le plan opérationnel que stratégique. Avec une équipe de 11 salariés, elle implique une gestion rigoureuse et humaine des ressources, dans un environnement contraint par les exigences des financeurs publics, les délais judiciaires et les réalités sociales du terrain.

Notre association se distingue par l'implication active des membres du bureau, qui contribuent directement à l'exercice de cette fonction. Ils interviennent notamment dans les domaines de la comptabilité, de la relecture et validation des documents administratifs et juridiques, de la veille stratégique et réglementaire, ainsi que de la gestion des ressources humaines.

Cette implication directe du bureau dans les fonctions support permet à l'association de rester agile et réactive, tout en assurant une gestion responsable, transparente et conforme à nos valeurs.

# Focus RH

11 salariés

10.5 ETP

**1** Co-direction

**1** Assistante administrative

**3** Enquêtrices de personnalité

**3** Intervenantes socio-judiciaires

**1** Psychologue

**1** Chargée d'insertion

Une équipe pluridisciplinaire aux profils variés pour répondre aux problématiques identifiées

Le maître mot, la complémentarité

# L'assistante administrative

## Présentation du poste

### L'accueil des PPMSJ

- Une interface physique et / téléphonique pour renseigner, orienter, écouter

### Suivi administratif en lien avec le socio judiciaire

- Interface avec le tribunal judiciaire
- Soutien à l'équipe
- Préparation des dossiers

### Suivi et facturation des AFM

- Interface avec le tribunal judiciaire
- Suivi des frais de justice
- Réalisation des mémoires

### Focus sur la profession, témoignage de D.SOMNY

" La secrétaire comptable dans le domaine du socio-judiciaire assure à la fois des tâches administratives, comptables et de gestion. Elle gère également l'accueil physique et téléphonique des usagers. Elle collabore étroitement avec les ISJ pour garantir un fonctionnement fluide et conforme aux obligations légales. "

# SIAAJ EN QUELQUES CHIFFRES



PRÉSENTATION CHIFFRÉE DE L'ACTIVITÉ

# SIAAJ en quelques chiffres

**330**

Mesures ordonnées en  
2024

**136**

Enquêtes de  
personnalité

**139**

CPPVCJ

**31**

Sursis probatoires

**24**

C Instruction

**1**

STAGE PJJ

**152**

Personnes en file  
active au 31/12

**359**

PPSMJ suivies en 2024

# SIAAJ en quelques chiffres

534

Rapports rendus

107

Enquêtes de  
personnalité

188

CPPVCJ

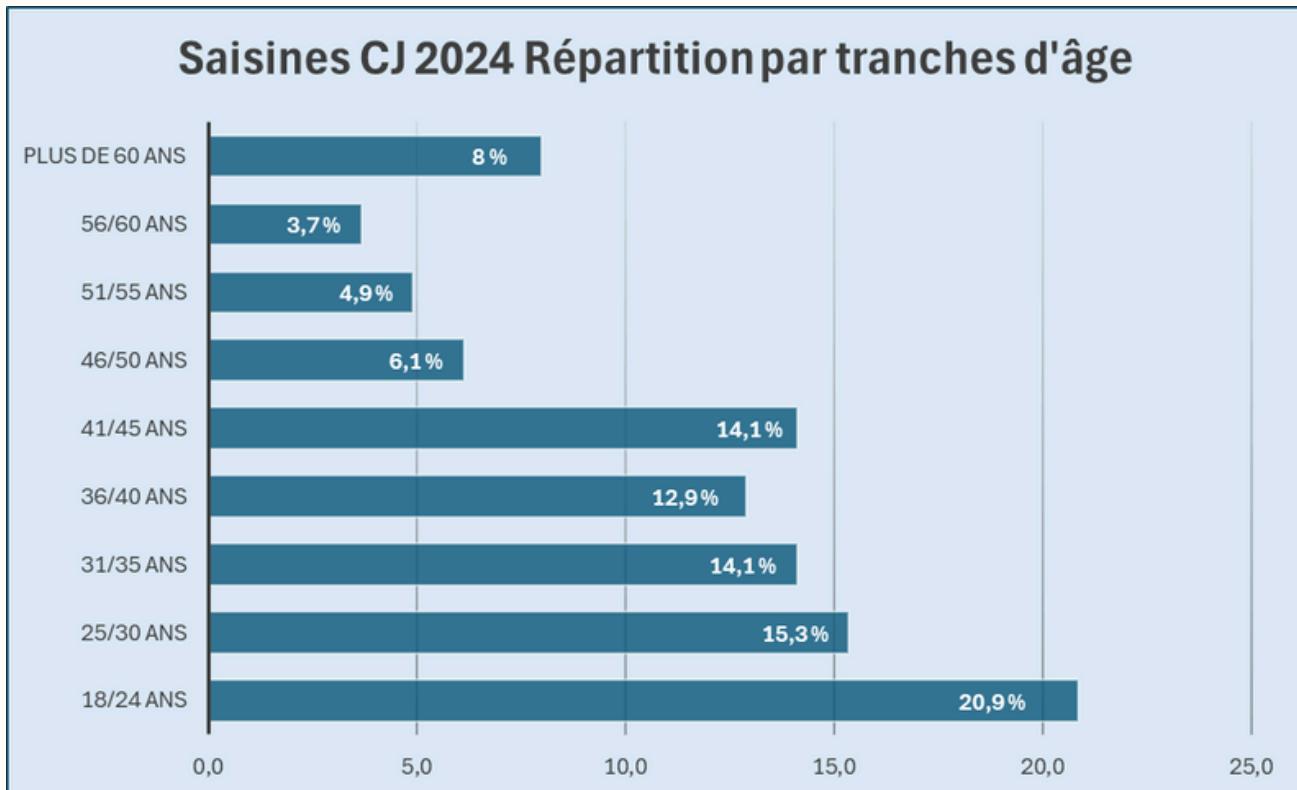
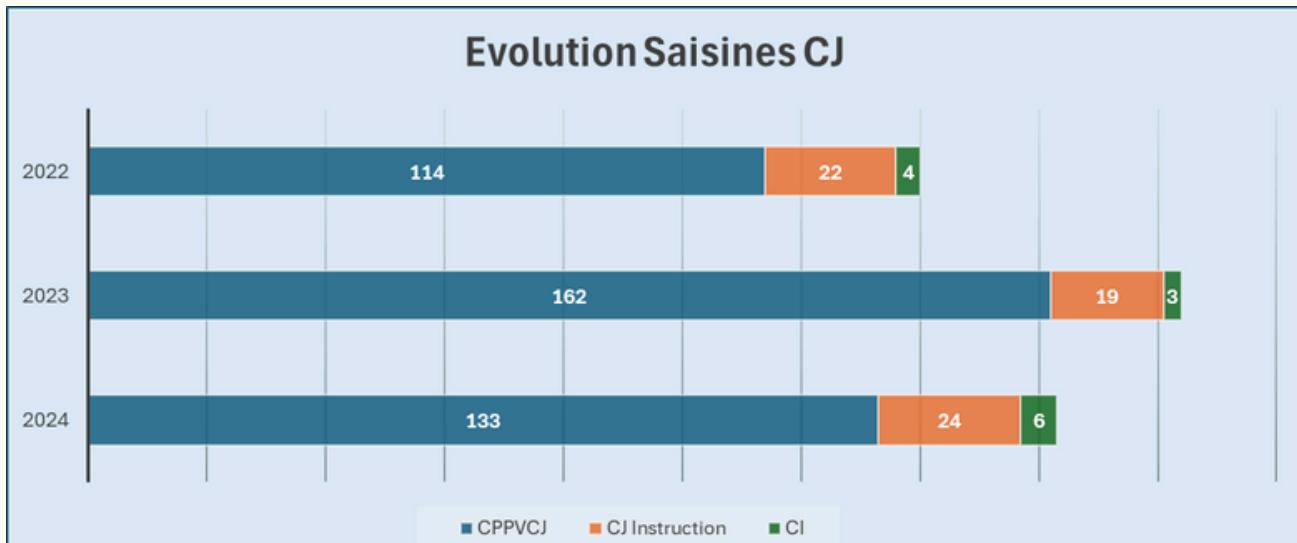
88

Sursis probatoires

151

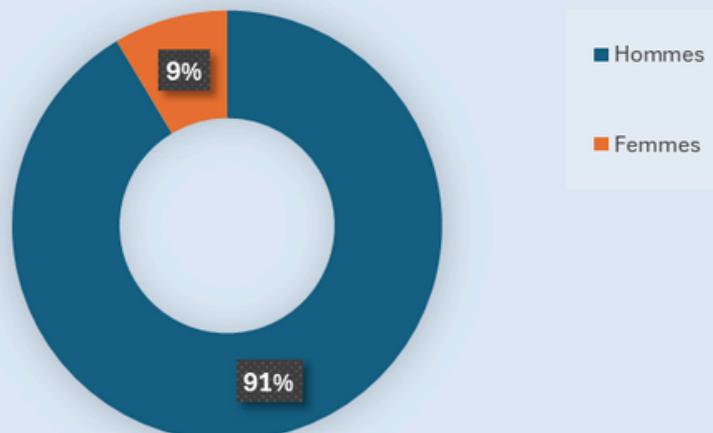
CJ Instruction

# Focus sur les contrôles judiciaires

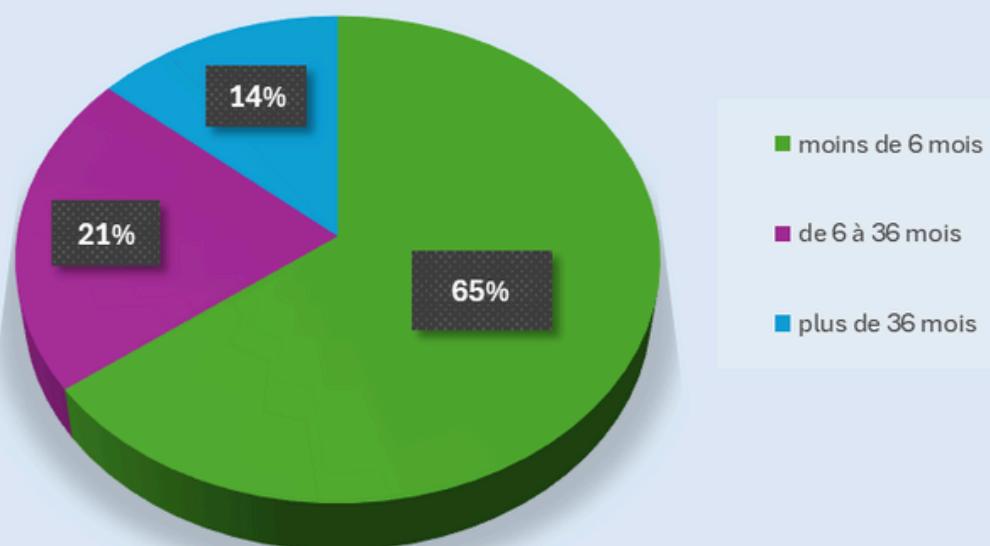


# Focus sur les contrôles judiciaires

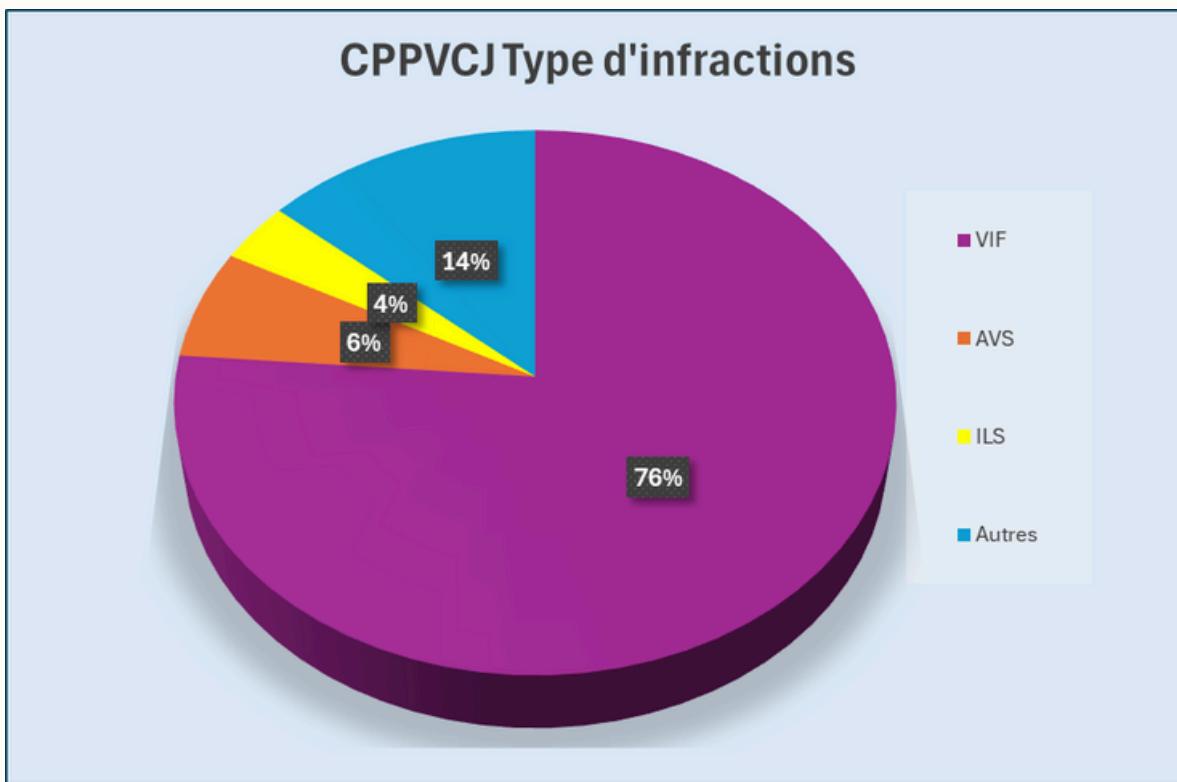
Saisines CJ 2024 répartition F/H



Durées des mesures CJ en cours 2024

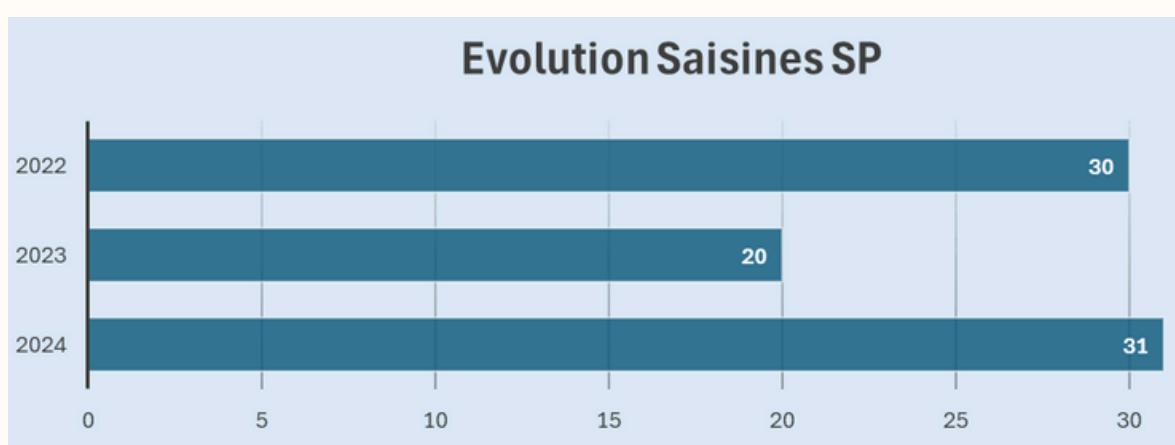
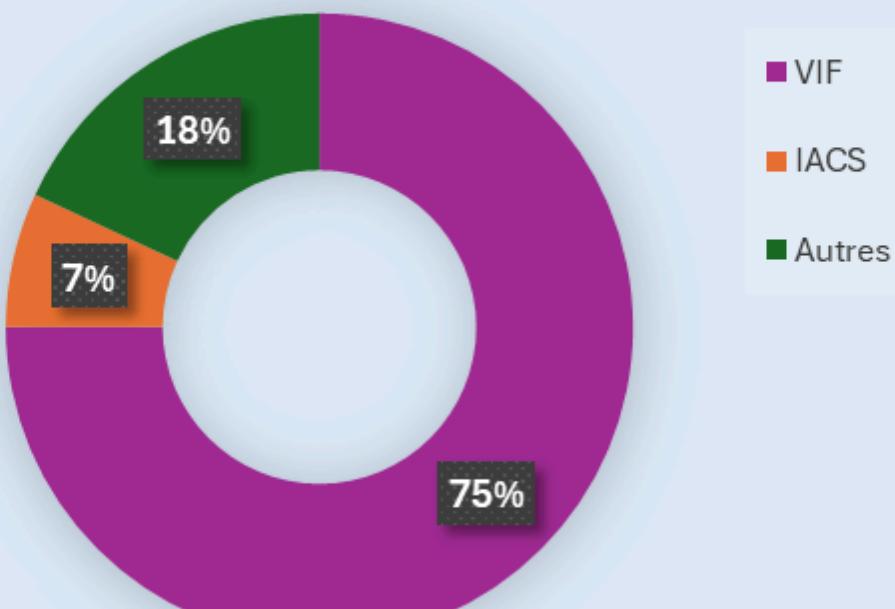


# Focus sur les CPPVCJ



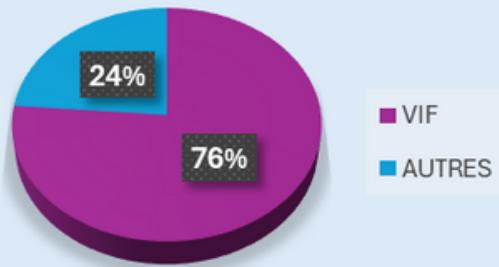
# Focus sur les sursis probatoires

## SP suivis 2024 Type d'infractions

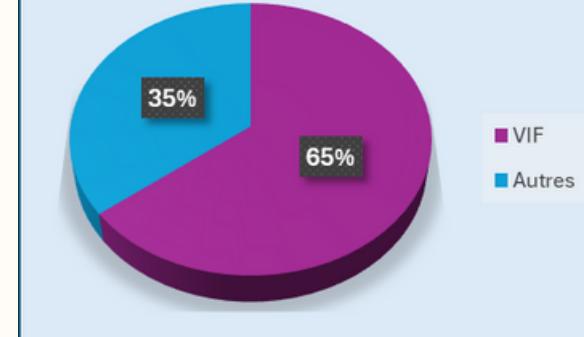


# Zoom sur les VIF

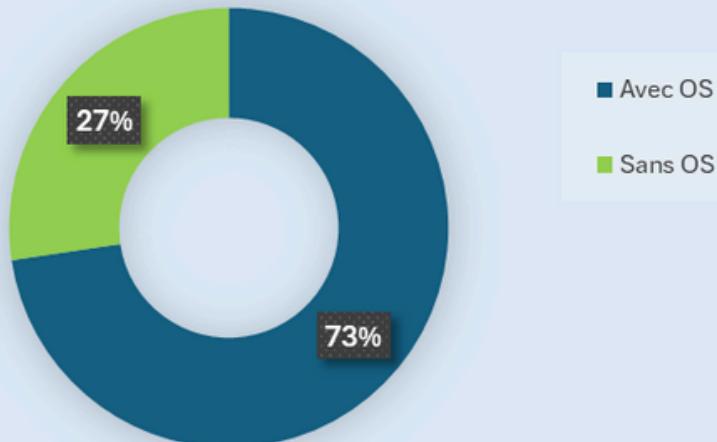
Saisines CPPVCJ  
2024 Part des VIF



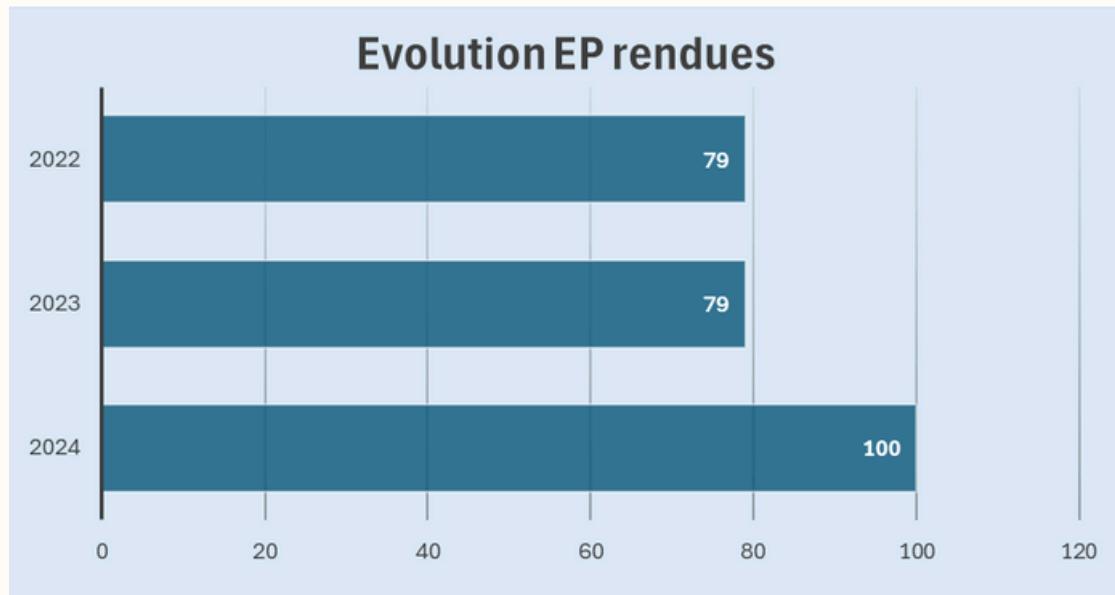
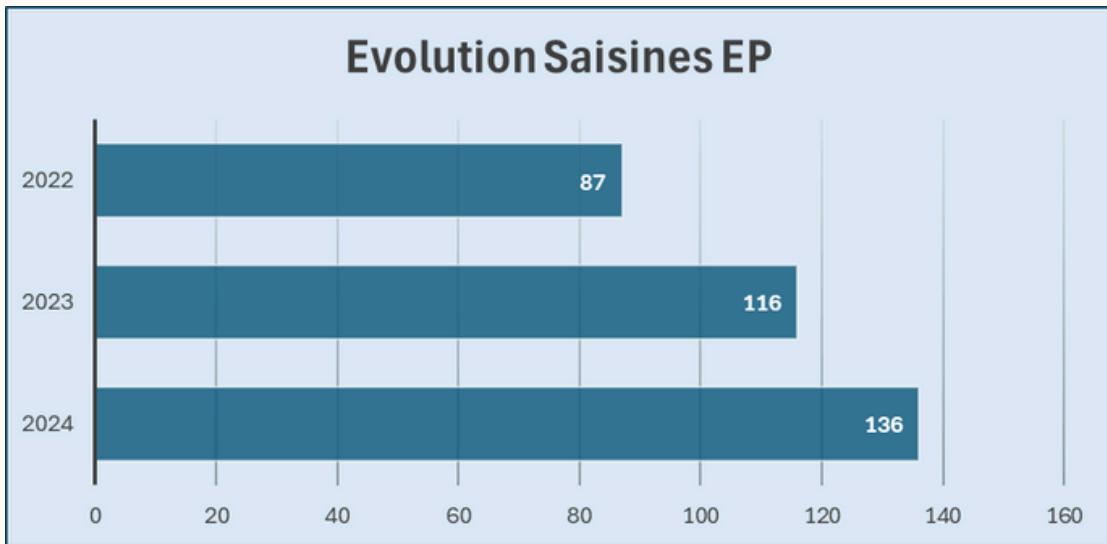
Saisines SP 2024 part  
des VIF



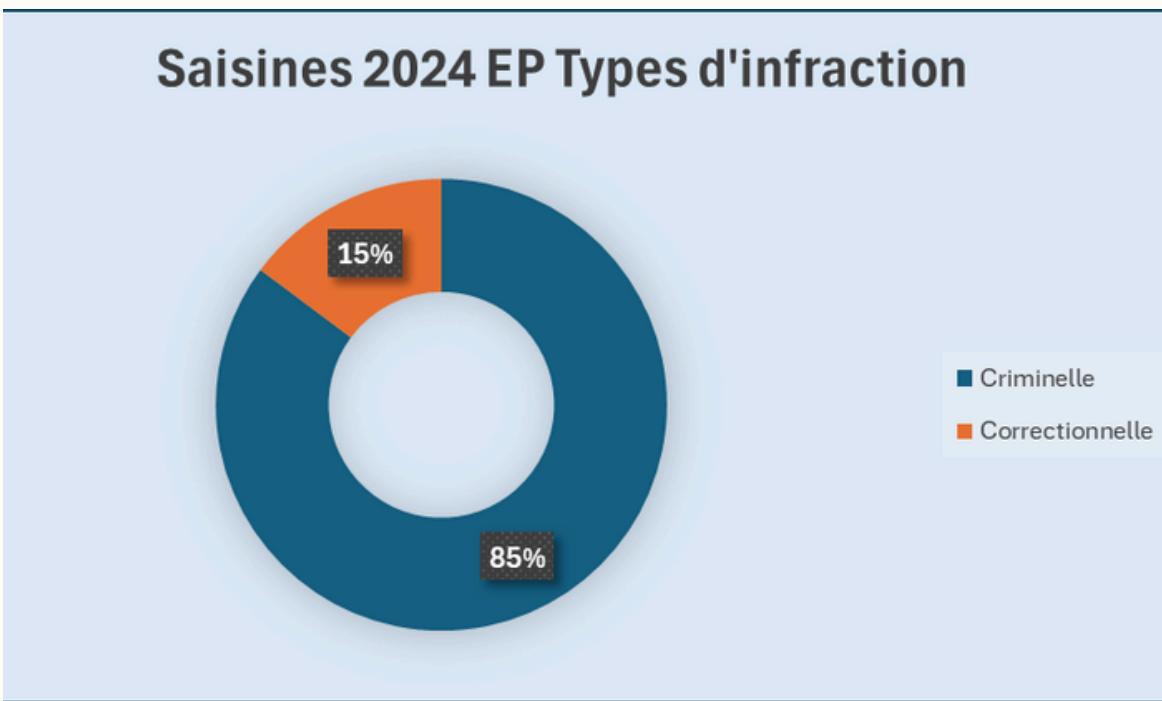
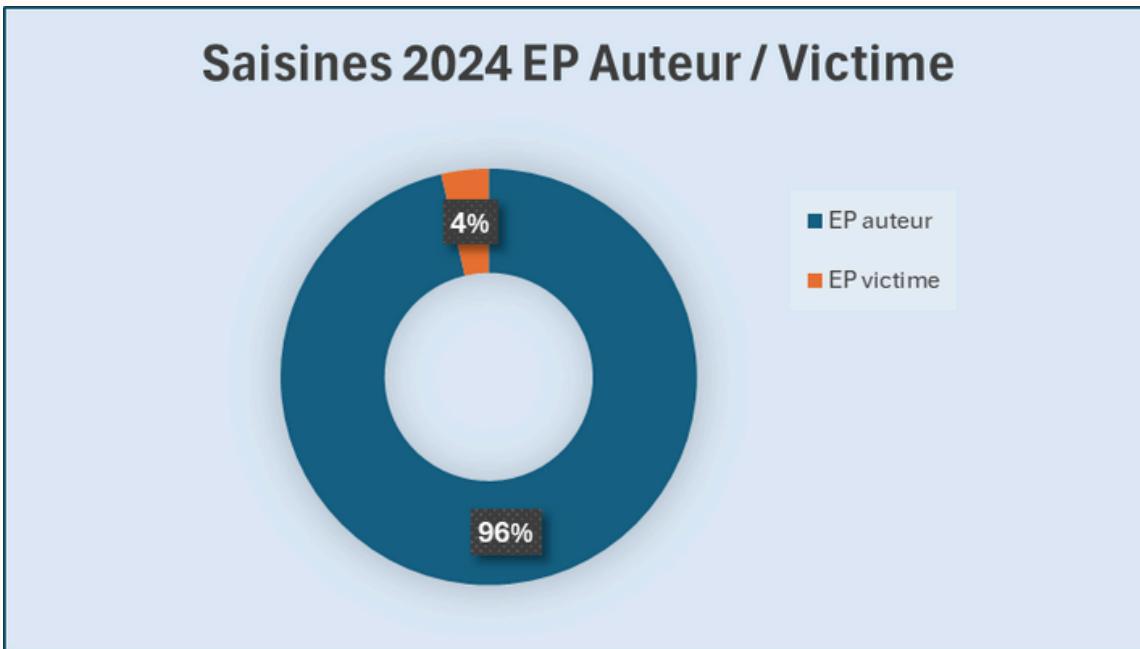
Saisines VIF / obligations de soins



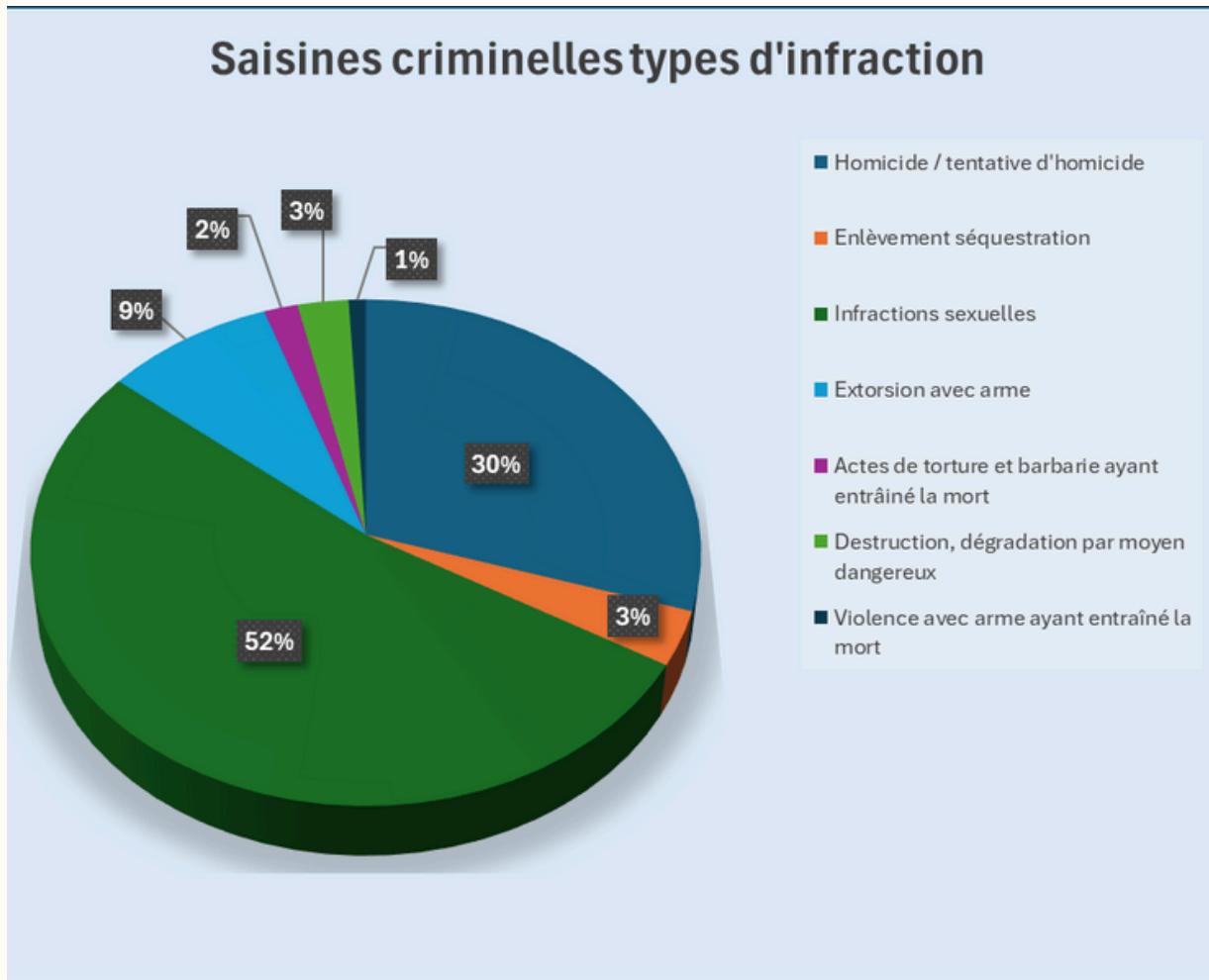
# Focus sur les enquêtes de personnalité



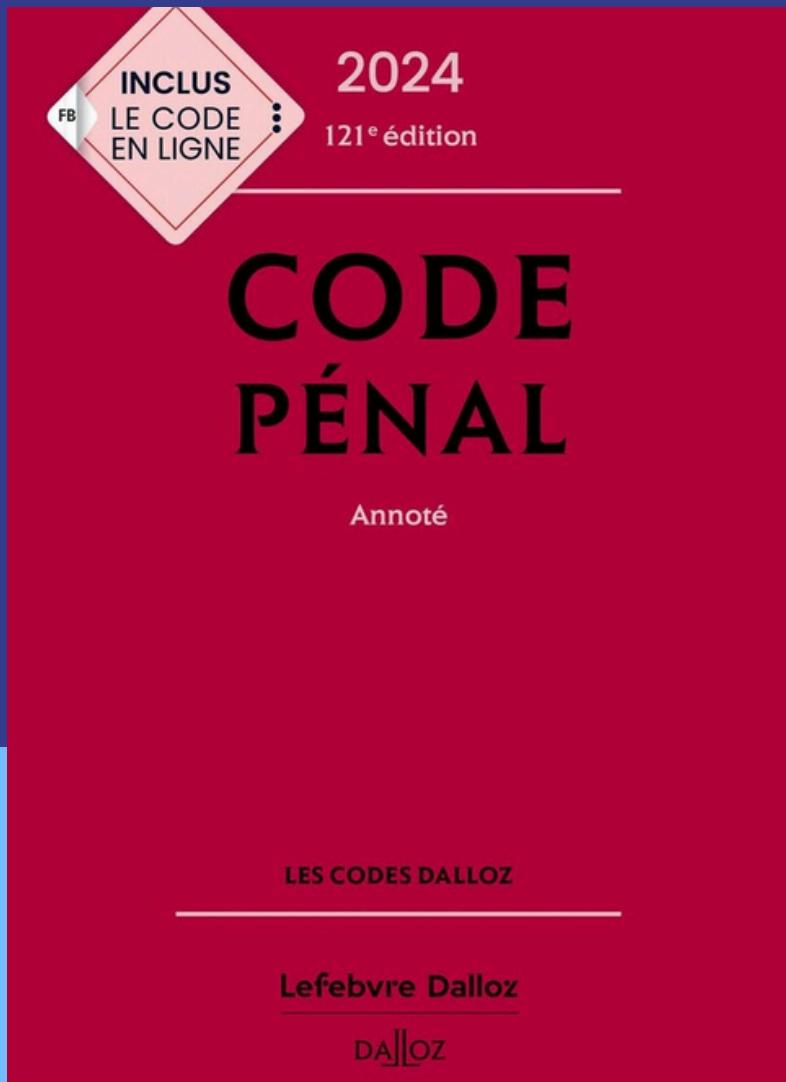
# Focus sur les enquêtes de personnalité



# Focus sur les enquêtes de personnalité



# UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET RENFORCÉ



LES CONTRÔLES JUDICIAIRES OU LE LE DÉFI DE LA  
TEMPORALITÉ JUDICIAIRE

# LES CONTRÔLES JUDICIAIRES

Un accompagnement en prise avec la temporalité judiciaire

## CPPVCJ : Une mesure courte

- Convocation par procès-verbal
- Jugement dans un délai de 6 mois maximum
- Un enjeu de synthèse dans les rapports
- Une nécessité de travailler en pré-sententielle sur la prévention de la récidive
- Vérification des obligations et interdictions
- Identification des problématiques dans une temporalité rapide
- Accompagner le PPSMJ dans la compréhension des enjeux et des acteurs judiciaires
- Travailler à partir de la réalité du PPSMJ
- Un rapport complet à réaliser avant l'audience

## Instruction: une mesure au long court

- Prononcé dans le cas d'une alternative à l'incarcération ou d'une remise en liberté
- Un travail au long court avec des instructions pouvant aller de 18 mois à 5 ans
- Des points précis à travailler dans la durée
- Accompagner le PPSMJ dans la compréhension des enjeux et des acteurs judiciaires
- Accompagner le PPSMJ dans la compréhension de la temporalité judiciaire
- Travailler à partir de la réalité du PPSMJ
- Rapports de tranches tous les 6 mois

# LES CONTRÔLES JUDICIAIRES

Un accompagnement en prise avec la temporalité judiciaire

## Témoignage de M. RASSOULI-ISJ

### **CPPVCJ**

*“Leur durée limitée rend parfois difficile la mise en place d'un travail approfondi car bien souvent, nous faisons le constat que la mesure prend fin avant même qu'une réflexion approfondie sur les faits reprochés puisse être effectuée par le prévenu. L'ISJ est donc tenu d'allier rapidité et efficacité dans un temps déterminé le but étant d'apporter un maximum d'éléments à la juridiction de jugement tout en gardant à l'esprit l'objectif de lutte contre la récidive, éléments parfois difficiles à concilier au regard de la complexité de certains accompagnements et de la multitude de profils accompagnés”*

## Témoignage de L. JAILLET-ISJ

### **CJ Instruction**

*“L'enjeu de la mesure de contrôle judiciaire dans le cadre d'une instruction réside, tout d'abord, dans son efficacité tout en garantissant le respect des droits de la personne. En effet, cette mesure impose des obligations et des interdictions, ce qui est vécu, pour le mis en examen, comme une atteinte aux libertés fondamentales, comme la liberté d'aller et venir, ainsi qu'à la présomption d'innocence, surtout lorsque la personne se proclame innocente des faits qui lui sont reprochés. Aussi, l'enjeu est donc de susciter l'implication de la personne placée sous contrôle judiciaire dans le suivi de cette mesure. En raison de la durée, la personne peut éprouver une certaine lassitude, n'observant pas d'avancée dans la procédure d'instruction”.*

# UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET RENFORCÉ



LE SENS DE LA PEINE

# LES SURSIS PROBATOIRES

## Le sens de la peine

Selon l'article 130-1 du code pénal, la peine a pour fonction:

- Sanctionner l'auteur de l'infraction
- Favoriser son amendement, son insertion et sa réinsertion

Si de nombreux auteurs: des juristes, des philosophes, des sociologues, des anthropologues, des politologues se sont penchés sur la question pour en percevoir le sens et les contours, il conviendra néanmoins de s'interroger sur sa mise en application de façon empirique. C'est le défi des associations socio judiciaires habilitées. En effet, nombreuses sont celles qui mettent en œuvre des mesures de sursis probatoires dans une logique de continuité avec le contrôle judiciaire qui a pu être ordonné. Le cas échéant, cette mesure est confiée au SPIP, service étatique où sa légitimité est conférée de fait. Oui, mais comment le service associatif peut et doit lui aussi mettre en exergue la complexité de cette pensée dans ses accompagnements. SIAAJ œuvre donc au quotidien au travers de ses missions mais aussi de sa volonté d'accompagner les publics dans la compréhension de la peine, au delà du cadre juridique. Persuadé que la prévention de la récidive passe par un accompagnement global, la notion de globalité doit aussi s'interpréter dans cette mise en abyme. Pour ce faire, notre association tente d'innover, de se réinventer perpétuellement pour prodiguer un suivi adapté au travers de différents outils, certains prévus par le cadre légal, d'autres co-construits en équipe mais surtout co-construit par le PPSMJ lui-même afin qu'il devienne acteur de son parcours et de sa réflexion.

# LES SURSIS PROBATOIRES

## Le sens de la peine

### Le DIPC un outils de prise en charge?

- Document individuel de prise en charge: permet de fixer les objectifs de l'accompagnement
- Co-construction des objectifs avec le PPSMJ
- Permet d'identifier les freins et les leviers
- Permet la réorientation vers les partenaires adéquats
- Facilite les bilans mi-parcours et fin d'accompagnement
- Permet au PPSMJ d'être acteur de son parcours

### L'indemnisation des victimes

- Prononcée à l'audience de jugement dans certains cas ou pour certaines infractions
- Nécessite un travail d'accompagnement avec le PPSMJ
- Nécessite une mise en relation avec la victime et / ou son conseil
- Nécessite de fixer un échéancier de paiement
- Vérifier le paiement de l'indemnisation et le cas échéant orientation de la victime vers le SARVI ou la CIVI

# LES SURSIS PROBATOIRES

## Le sens de la peine

### Vérification des obligations et interdictions inhérentes au jugement

- Prise de contact avec la victime si interdiction d'entrer en relation
- Prise de contacts avec les partenaires
- Recueil des justificatifs
- Accompagner le PPMSJ dans ses démarches
- Rappel du cadre en cas de non-respect
- Signaler au JAP le cas échéant

### Modalités d'accompagnement

- Des entretiens mensuels la première année
- Un espacement des entretiens à compter de la seconde année d'accompagnement pour préparer la fin de mesure
- Des rapports réguliers au JAP
- Une orientation éventuelle vers des groupes de parole "thématisques"
- Des outils de médiation adaptés

# LES SURSIS PROBATOIRES

## Le sens de la peine

### Témoignage de L. GANDILLET-ISJ

*“L’enjeu du sursis probatoire, prononcé en général pour une durée de dix-huit ou vingt-quatre mois, réside à la fois dans l’individualisation de la peine et dans la prévention de la récidive. Pour ce faire, il convient de mettre en place un accompagnement global, permettant à la fois d’aborder les faits pour lesquels la personne est condamnée mais aussi le contexte de leur survenue, afin de déconstruire au besoin des modes de fonctionnements propices à la réitération de l’infraction. Enfin, il convient de prendre en compte l’individualité de chacun en appréciant la singularité des situations et des parcours de vie, afin de favoriser l’insertion tant sociale que professionnelle et familiale, corolaire nécessaire de la prévention pour laquelle nous œuvrons”.*

# L'INDIVIDUALISATION DE LA PEINE



LES ENQUÊTES DE PERSONNALITÉ

# L'INDIVIDUALISATION DE LA PEINE

## Les enquêtes de personnalité

**Derrière les faits, des hommes, des femmes....**

L'enquête de personnalité, ordonnée par le Magistrat instructeur a pour but de retracer le parcours de la vie de la personne mise en examen, de décrire la façon dont elle est perçue par les membres de son entourage familial, social, scolaire, professionnel, etc.

Si cette définition très générique permet de comprendre la finalité, il conviendra néanmoins de s'interroger, une fois encore sur le sens de cette mission. L'enquête de personnalité permet la mise en récit d'un parcours, d'une histoire, souvent jonchée de traumatismes. La mise en mot des maux, permet, enfin, la compréhension pour la Cour qui devra juger, pour la victime, et ses proches, mais aussi pour l'auteur lui-même qui l'espace d'un instant va entendre et peut-être se saisir de cette oralité pour entamer une réflexion plus profonde.

Cette mise en récit permet en outre d'individualiser la peine à l'instar des faits reprochés, mais aussi à l'instar d'un parcours où l'Homme est jugé pour ce qu'il a fait mais aussi pour ce qu'il est, ce qu'il a été, et ce qu'il s'apprête à devenir.

# LES ENQUÊTES DE PERSONNALITÉ

## De l'ordonnance aux assises

- Consultation du dossier d'instruction
- Rencontre avec la personne mise en examen
- Investigations
- Recueil des témoignages
- Rédaction de l'enquête de personnalité
- Citation aux assises ou en Cour Criminelle

Témoignage des enquêtrices de personnalité,  
Mesdames LE VERGER. et DIGREGORIO

**Qu'est-ce qui vous marque le plus dans ce métier ?**

**Comment vous qualifiez la fonction, la mission ?**

*"Pour ma part, ce que j'aime le plus, c'est consulter le dossier, me faire une image de la personne et réaliser quand je la rencontre, que ce n'est pas ça du tout, que l'image que je me suis faite n'a rien à voir avec ce qu'elle est. Aussi, je dirais que ce métier démontre à quel point les faits ne résument pas une personne, un individu, mais surtout montre à quel point il est important de retracer le parcours de vie. Lors de l'entretien, c'est un espace de parole, de rencontre, de confiance parfois, qui se créé et cet espace leur fait du bien, en tout cas certains disent qu'ils apprécient car enfin on s'intéresse à eux. Je rajouterais également que j'ai pu constater à quel point, grand nombre d'entre eux avaient des parcours de vie chaotiques, mais aussi, que parfois leur entourage ne l'ont jamais su..."*

# L'INDIVIDUALISATION DE LA RÉPONSE PÉNALE



## LES ALTERNATIVES AUX POURSUITES ET LES STAGES PEINES

# L'INDIVIDUALISATION DE LA RÉPONSE PÉNALE

## Les stages PJJ

Dans le cadre de notre collaboration avec la PJJ, SIAAJ anime des stages de sensibilisation et de prévention à destination de mineurs suivis au titre de mesures de composition pénale, d'alternatives aux poursuites ou de peine.

Le contenu de ces stages s'articule autour de l'intervention de professionnels, et de supports pédagogiques visant à favoriser la prise de conscience, encourager une posture citoyenne et responsabiliser les jeunes dans leurs comportements sociaux.

### Le stage de sensibilisation à la sécurité routière :

Permettre aux jeunes de prendre conscience des enjeux liés à la sécurité routière, de leurs responsabilités en tant qu'usager de la route et des conséquences des comportements à risque.

### Le stage de lutte contre les violences sexistes et sensibilisation à l'égalité femmes-hommes :

Abordé sous l'angle de la déconstruction des stéréotypes de genre, de la prévention des comportements sexistes, et de la sensibilisation aux violences intrafamiliales et conjugales afin de permettre aux jeunes de réfléchir sur des notions en lien avec la sexualité, le consentement, le respect de soi et des autres.

# LES STAGES PJJ

## Sécurité routière

### L'intervention du gendarme

- Déconstruction des représentations liée à la fonction et à l'uniforme
- Présentation de la fonction et de la brigade motorisée
- Présentation de données chiffrées
- Echanges et questionnements respectifs

### Une co-animation SIAAJ

- Favorise la prise de relai pour relancer les échanges
- Permet de maintenir la dynamique ou à l'inverse la canaliser
- Favorise la double observation en vue de la rédaction des rapports
- Favorise la double observations pour les retours PJJ

### Des outils adaptés

- Jeux de rôles procès
- Débats mouvants
- Présentations vidéos

# LES STAGES PJJ

## STAGE DE LUTTE CONTRE LE SEXISME ET LA SENSIBILISATION À L'ÉGALITÉ FEMMES ET HOMMES

### L'intervention du Planning Familial

- Présentation du centre de santé sexuelle
- Déconstruction des stéréotypes de genre
- Déconstruction des stéréotypes liés à la sexualité, la contraception et la grossesse
- Approches comparées des violences
- Education à la sexualité

### L'intervention d'une avocate pénaliste

- Présentation de la profession
- Questions réponses à partir du "qu'en dit-on"
- Qu'est-ce que la loi et le fonctionnement judiciaire
- Approches comparées des violences
- Citation aux assises ou en Cour Criminelle

### Le groupe comme support de déconstruction

- Jeux de rôle comme modalité de décentrage
- Echanges et confrontations des parcours, des opinions comme modalité de prise en compte de l'altérité
- Débats comme modalité de prise en compte de l'autre dans sa singularité

# FOCUS SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES



LE MAILLAGE INSTITUTIONNEL COMME CLÉ DE  
VOUTE DE LA PRISE EN CHARGE DES VIF

# LES VIF

## Un maillage partenarial

Le maillage institutionnel et la circulation de l'information sont les clés de voute du fonctionnement en matière de prévention de la récidive. Aussi, depuis la mise en place des Copils VIF, orchestrés par le Tribunal Judiciaire, les acteurs échangent régulièrement pour parfaire sans cesse les protocoles, permettant ainsi une meilleure prise en charge des victimes et des auteurs mais surtout pour signaler immédiatement en cas de non respect des mesures de contrôle judiciaire.

## Des signalements au parquet

En cas de non-respect des interdictions, SIAAJ informe immédiatement le parquet, qui peut le cas échéant, décider de saisir le JLD pour une révocation de la mesure.

## Des protocoles adaptés

Dès réception de l'ordonnance, SIAAJ prend attache avec France Victimes pour obtenir les coordonnées des victimes.

Dès lors, l'ISJ prend contact avec la victime en début de mesure pour expliquer les modalités de fonctionnement du CJ, devenant ainsi un interlocuteur en cas de non-respect. Puis, en fin de mesure, l'ISJ prend de nouveau attache avec la victime pour faire le point sur la situation.

# UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE



# LA COMPLÉMENTARITÉ INSTITUTIONNELLE

# PRÉSENTATION DU PÔLE SOIN



COMMENT PENSER LA RÉSILIENCE  
AU TRAVERS DE LA CONTRAINTE?

# Le pôle soin en quelques chiffres

59

Personnes accompagnées  
en 2024

20 / 25

Personnes en file  
active

32

CPPVCJ

13

Sursis probatoires

14

CJ Instruction

2

Groupes de parole  
thématiques

15

CJ Instruction

# LE SOIN

## L'obligation de soins ou comment travailler avec la contrainte

*Travailler avec la contrainte judiciaire:*

*Ce que cela implique pour la psychologue, témoignage de C. ROUTIER:*

- *Composer avec la non-demande, le non-sens, voire le refus du sujet: il s'agit là de transformer la contrainte en une occasion de consentir à se rencontrer soi à partir de la rencontre avec un autre, psychologue*
- *Incarner authenticité, fiabilité pour que la proposition de rencontre, certes contrainte par le cadre judiciaire, n'en soit pas moins humaine et "sonne juste et vrai" pour le PPSMJ : une base pour que de la contrainte émerge le consentement du sujet, d'une part à respecter le cadre judiciaire, d'autre part à se (re)connecter à cette humanité dans un lien éprouvé comme sûre avec un autre*
- *La contrainte judiciaire est un double appui pour la psychologue dans son travail avec le PPSMJ : d'abord une occasion de rencontre, puis un support au travail de responsabilisation, de reconnaissance d'actes, de comportements, d'affects que le sujet évacue, rejette, et alors souvent, répète/récidive*

# LE SOIN

## L'obligation de soins ou comment travailler avec la contrainte

*Travailler avec la contrainte judiciaire:*

*Ce que cela implique pour le PPSMJ:*

- *Constraint à une obligation de soin, le PPSMJ est "invité", accompagné, "supporté" par le psychologue à moins agir et réagir, au profit d'un travail de mentalisation, de (re)connexion à des éprouvés qui jusque-là l'ont débordé, fait souffrir et alors "constraint" à répéter une logique de passages à l'acte, de toxicité relationnelle*
- *Une épreuve du "miroir" et d'un remaniement identitaire bousculant: la plainte, la mise en cause voire la mise en examen "identifie" le PPSMJ comme auteur de violence.*

*Les entretiens psychologiques peuvent être un espace et un temps pour le sujet de réexaminer ces complexités de son "équation" identitaire singulière*

- *Intégrer les limites et les interdits, c'est apprendre à perdre, faire des deuils, apprendre à composer avec l'altérité, la respecter ET se respecter soi dans un lien*

# LE SOIN

## L'obligation de soins ou comment travailler avec la contrainte

### Témoignages de PPSMJ

•Monsieur A. : "Je veux pas dire que votre métier il sert à rien, mais moi, j'ai pas besoin de psychologue! Je sais ce que j'ai fait, pourquoi je l'ai fait, y'a pas besoin d'obligation en plus..." Puis Monsieur consent tout de même à se raconter: il est plus difficile de composer avec ce qui "l'oblige", le happe, l'éparpille "dehors", alors qu'en prison, il s'est vécu plus disponible et disposé à se recentrer, prendre soin de lui physiquement et psychiquement, à savoir qui il voulait être, ce qu'il voulait faire = ainsi, la contrainte extérieure peut se faire "enveloppe" au devenir sujet qui va se construire en s'affranchissant de certaines contraintes pour consentir à en respecter d'autres, c'est à dire progressivement quitter une trajectoire et une logique délinquantielle

•Monsieur G : "Finalement c'est un mal pour un bien cette obligation de soin, avec Madame J. aussi, les rendez-vous ça me met un coup de pieds au cul, ça m'aide à me tenir, sinon, c'est plus fort que moi"

•Monsieur M : "En fait, ces rendez-vous je les attends, c'est plus une obligation. J'en bave, j'en ai marre de me sentir anormal... comprendre pourquoi je réagis comme ça, ça fait mal, mais aussi, ça m'aide"

# L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



UN LEVIER DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE ?

## GÉNÈSE DU PROJET

SIAAJ œuvre auprès des publics placés sous-main-de-justice depuis les années 2016-2017 et constate dès lors d'importantes difficultés pour certains, d'accéder à l'emploi. De surcroît SIAAJ fait le constat d'un cloisonnement important entre les acteurs du monde judiciaire qu'ils œuvrent auprès des auteurs ou des victimes, et les acteurs de l'emploi, peu au fait des problématiques judiciaires mais surtout du fonctionnement annexe du système (pré et post sententiel, obligations, interdictions, etc...).

C'est pourquoi l'association a fait émerger l'idée d'un recrutement dédié : « chargé-e d'insertion par l'activité économique », lequel/laquelle aurait pour fonction de prendre en charge ces publics sur le court-moyen terme, tout en favorisant l'orientation vers le droit commun, passage indispensable à la prévention de la récidive au travers d'une insertion sociale et sociétale.

Pour ce faire, le travail de réseau et partenariat fera partie intégrante des fonctions attribuées au chargé-e d'insertion, et ainsi participer au décloisonnement des acteurs et secteurs d'intervention, favorisant le maillage et l'inter-contenance.

# MISE EN OEUVRE DU PROJET DES FINANCEURS ENGAGÉS

Le projet a pu voir le jour, et se concrétiser grâce au soutien des financeurs. Engagés, l'Etat, au titre du Pacte Local des Solidarités, la Métropole de Grenoble, et plus particulièrement les services du PLI, et le Fond social Européen ont financé cette action car convaincus de la nécessité de prendre en charge les publics placés sous-main-de-justice.

Pour ce faire, une phase de préparation opérationnelle a été initiée durant toute l'année 2023, mobilisant les ressources de chacun des services, l'objectif étant de sécuriser le lancement du dispositif et ainsi assurer la pérennité du projet.

Grâce à cette mobilisation commune et conjointe, une chargée d'insertion professionnelle a pu être recrutée et le 1er juillet 2024, celle-ci intégrait officiellement le SIAAJ, pour une prise en charge rapide des publics accompagnés.

Il convient donc de remercier grandement nos financeurs, qui outre leur participation financière et opérationnelle, ont fait le pari de la confiance, confiance accordée à l'association SIAAJ, et plus globalement, confiance dans les capacités de résilience des PPSMJ.

# UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

## PRÉSENTATION DU POSTE DE CHARGÉE D'INSERTION

ACCOMPAGNEMENT VERS  
L'EMPLOI

ENTRETIENS INDIVIDUELS  
ET MULTIPARTITES

SECRET PARTAGÉ

ACCOMPAGNEMENT  
INDIVIDUALISÉ ET ADAPTÉ À  
LA SINGULARITÉ DU PPSMJ

APPUI CONSEIL

ACCÈS AUX DROITS  
COMMUNS

TRAVAIL AUTOEUR DES  
CODES DE L'EMPLOI

ACCCOMPAGNEMENT  
GLOBAL

ORIENTATION PARTENAIRES  
SOCIAUX

LIENS VERS LES  
PARTENAIRES EMPLOI ET  
INSERTION

# UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

## PRÉSENTATION CHIFFRÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT À COMPTER DU 1ER JUILLET 2024

35

PREScriptions SUR LE  
DISPOSITIF

5

PREScriptions NON  
ABOUTIES

23

PERSONNES EN FILE  
ACTIVE EN  
MOYENNE

7

SORTIES DONT 1  
RÉORIENTATION VERS LE PLI  
DE SECTEUR

30

ENTRÉES SUR LE  
DISPOSITIF DU PLI

4

PREScriptions  
MENSUELLES

TAUX DE ROTATION  
MENSUEL: 1.25 SOIT 1 SORTIE  
PAR MOIS

# UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

## LE CONSTAT MULTIFACTORIEL DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PPSMJ

VULNÉRABILITÉ DU  
PUBLIC

---

MULTIPLICITÉS DES  
CARENCE :  
AFFECTIVES,  
FAMILIALES,  
SOCIALES,  
ÉMOTIONNELLES

---

IMMATURITÉ ET  
MANQUE  
D'AUTONOMIE

---

PRISE EN COMPTE  
DU CONTEXTE ET  
DU SHÉMA  
FAMILIAL

CUMUL DES  
PROBLÉMATIQUES:  
SANTÉ, SOCIAL,  
SOINS,  
LOGEMENT, ACCÈS  
AUX DROITS,  
ADDICTIONS,  
NUMÉRIQUES, ETC.

---

DIFFICULTÉS À GÉRER  
LES ÉMOTIONS ET À  
LES VERBALISER

---

PROBLÉMATIQUES  
PSYCHIQUES

---

# UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

## UN ACCOMPAGNEMENT MULTIDIMENSIONNEL

### PROFILS PSYCHOLOGIQUES

---

PRISE EN COMPTE DU  
CONTEXTE ET DU SCHÉMA  
FAMILIAL

---

NÉCESSITÉ DE COMPOSER  
AVEC LA TEMPORALITÉ DE  
LA MESURE

---

NÉCESSITÉ D'ADAPTATION  
LIÉE AUX ACTEURS  
JUDICIAIRES

---

GESTION DE LA CHARGE  
ÉMOTIONNELLE DES  
PROFESSIONNELS

---

# UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

## FOCUS SUR LA MISSION APPUI CONSEIL

### Sollicitation de la chargée d'insertion

Interpellation par 6 professionnels du PLIE:

Eclairage sur la situation judiciaire des personnes accompagnées par le PLIE

Eclairage sur des situations à risque

### Réunion d'information à destination des professionnels du PLIE

#### 1 Réunion

A destination des professionnels du territoire

Accompagnement des PPSMJ dans les files actives et cadre juridique

### Réflexions sur les besoins

Sensibiliser et former les professionnels de l'insertion quant au secteur judiciaire parfois complexe à appréhender

Sensibiliser et former les professionnels de l'insertion à l'accompagnement des PPSMJ

Travailler sur les représentations et les stigmatisations des PPSMJ

# UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

## TÉMOIGNAGE DE LA CHARGÉE D'INSERTION C.CINGOLANI

Le triptyque « judiciaire, soin, insertion » permet un maillage de professionnels favorisant l'accès aux droits des PPSMJ. De fait, l'accompagnement pluridisciplinaire au sein d'une même structure peut être un levier important de lutte contre la récidive. Cet aspect reste cependant à nuancer. En effet, ce public est souvent confronté à un cumul de problématiques (santé, sociale, financière, numérique, administratif...) rendant leur situation précaire et fragilisant leur insertion sociale et professionnelle.



TEMPS FORTS

2024

# TEMPS FORTS 2024

## MISE EN PLACE DU LOGICIEL NEMO WEB

AU REGARD DE L'ACCROISSEMENT DE L'ACTIVITÉ, SIAAJ N'A EU D'AUTRES CHOIX QUE DE SE DOTER D'UN LOGICIEL DE SUIVI UNIQUE, PERMETTANT AINSI À L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE D'AVOIR ACCÈS EN TEMPS RÉEL À L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS RELATIVES AUX SUIVIS DES PPSMJ. EN OUTRE, CE LOGICIEL PERMET DE RENSEIGNER EN TEMPS RÉEL LES ENTRETIENS, ET CENTRALISER LES DOCUMENTS, JUSTIFICATIFS, ETC.

## RECRUTEMENT D'UNE CHARGÉE D'INSERTION

## GROUPE DE PAROLE THÉMATIQUE

MISE EN PLACE DE GROUPES DE PAROLES "THÉMATIQUES" EN COMPLÉMENTARITÉ DES ENTRETIENS INDIVIDUELS POUR LES CJ INSTRUCTION ET LES SURSIS PROBATOIRE. LES THÈMES DE LA COMMUNICATION, GESTION DES ÉMOTIONS ET ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ONT DONC ÉTÉ PROPOSÉS. DEUX GROUPES DE PAROLE SE SONT TENUS EN 2024

## SITE INTERNET

POUR PARFAIRE SA LISIBILITÉ À L'HEURE DU NUMÉRIQUE, SIAAJ S'EST DONC DOTÉ D'UN NOUVEAU SITE INTERNET, PLUS INTUITIF

## NOUVEAU LOGO



SERVICE D'INVESTIGATION  
ET D'ACTION AUPRÈS DE LA JUSTICE

## NUIT DE LA JUSTICE ET DU DROIT

PARTICIPATION À LA NUIT DU DROIT FAVORISANT AINSI LA RENCONTRE AVEC LES USAGERS ET PERMETTANT DE FAIRE DÉCOUVRIR LE SECTEUR SOCIO-JUDICIAIRE ET LES PROFESSIONS ASSOCIÉES

# TEMPS FORTS

2024

## CDAD

PARTICIPATION DE  
L'ASSOCIATION SIAAJ À LA  
JOURNÉE DE L'ACCÈS AUX  
DROITS

## EXTERNALISATION DE LA COMPTABILITÉ ET GESTION RH PAIE

AU REGARD DE  
L'ACCROISSEMENT DE  
L'ACTIVITÉ ET DU NOMBRE  
D'EFFECTIF, SIAAJ A FAIT LE  
CHOIX D'EXTERNALISER SA  
COMPTABILITÉ ET SA GESTION  
RH-PAIE À DEUX CABINETS  
SPÉCIALISÉS

## MAILLAGE SANTÉ JUSTICE

PARTICIPATION AUX  
RÉUNIONS DE  
MAILLAGE SANTÉ-  
JUSTICE

## ANIMATION GROUPE THÉMATIQUE "VIOLENCES SEXUELLES"

SIAAJ A CO-ANIMÉ AVEC  
LA FÉDÉRATION  
CITOYENS ET JUSTICE DES  
GROUPES DE TRAVAIL SUR  
LA THÉMATIQUE DE LA  
VIOLENCE SEXUELLE À  
DESTINATION DE TOUS LES  
PROFESSIONNELS  
DU  
RÉSEAU

## RECRUTEMENTS DE DEUX ENQUÊTRICES DE PERSONNALITÉ

POUR FAIRE FACE À  
L'ACCROISSEMENT DE  
L'ACTIVITÉ SIAAJ A RECRUTÉ  
DEUX ENQUÊTRICES  
SUPPLÉMENTAIRES EN FÉVRIER  
ET OCTOBRE 2024

# FOCUS SUR LA COMMISSION PRÉ-SENTENTIELLE CO-ANIMÉE AVEC LA FÉDÉRATION CITOYENS ET JUSTICE

NOVEMBRE 2024

**Sexualité dans les accompagnements  
socio-éducatifs: pourquoi et comment  
aborder l'intime?**



*Citoyens  
et Justice*



# POURQUOI ET COMMENT PARLER DE L'INTIME

## Histoire de la sexualité

Une approche pluridisciplinaire par André CIAVALDINI,  
psychanalyste et Docteur en Psychologie clinique

## Approche psychologique de la sexualité

Une vision différenciée par Marianne BARDEL, psychologue  
clinicienne et psychanalyste

## Violence sexuelle, pratiques sexuelles et consentement, comment appréhender ces notions?

## Présentation du CRIAVS et de la plateforme référentielle (PFR)

## **FOCUS SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES:**

### **ABORDER LA SEXUALITÉ DANS LES DIFFÉRENTES SPHÈRES DE L'INTERVENTION SOCIO-JUDICIAIRE**

#### **Lever le tabou de la sexualité: un enjeu pour les magistrats**

Interventions de :

Monsieur Eric VAILLANT, Procureur de la République

Madame AUCLAIR-RABINOVITCH, Présidente du Tribunal  
Judiciaire

Madame Olivia THIEL, Vice-Présidente chargée de l'instruction

Madame Céline ROCCARO, Présidente du Tribunal Correctionnel

#### **La plus-value de l'intervention socio-éducative**

Interventions de :

Madame Morgane ADAM, co-directrice du SIAAJ

Madame Maude VENDITELLI, co-directrice du SIAAJ

# REMERCIEMENTS

SIAAJ tient sincèrement à remercier Madame La Présidente du Tribunal Judiciaire de Grenoble, d'avoir permis la réalisation de cette commission au sein du Palais de Justice, mais surtout d'avoir livré son témoignage avec force et engagement, rappelant combien cette thématique de la sexualité est un enjeu crucial pour les magistrats du siège et ce à toutes les étapes de la procédure.

Merci également au Procureur de la République d'avoir témoigné , d'avoir rappelé combien il était attaché à l'importance de traiter les violences sexuelles, et combien les politiques pénales permettaient de faire évoluer les normes d'une société.

En outre, nous tenons à remercier la Vice-Présidente de l'instruction et la Présidente du Tribunal Correctionnel d'être intervenues pour partager leurs expériences, pour avoir répondu sans tabou, rappelant l'importance des liens entre les acteurs du socio judiciaires et les magistrats.

Enfin, nous remercions grandement la Fédération Citoyens et Justice pour la confiance accordée à SIAAJ, mais surtout d'alimenter sans cesse la vie associative du réseau, d'être un étayage et un soutien au quotidien pour nos associations.

# PERSPECTIVES

## 2025

Déléguer la gestion du parc informatique

Mettre à jour le projet de service

Créer une grille d'évaluation de la dangerosité des auteurs

Maintenir à l'équilibre les finances de l'association dans un contexte global incertain

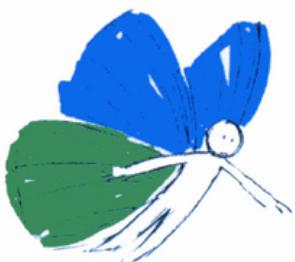
Renforcer le maillage partenarial avec les associations d'aide aux victimes

Renforcer le maillage avec le secteur de la psychiatrie

# LE MAILLAGE INSTITUTIONNEL SIAAJ ET SES PARTENAIRES



# LE MAILLAGE INSTITUTIONNEL SIAAJ ET SES PARTENAIRES



*Citoyens  
et Justice*



# LE MAILLAGE INSTITUTIONNEL SIAAJ ET SES PARTENAIRES



association  
**PRÉVENTION**  
ROUTIÈRE



Accueil - Écoute - Accompagnement - Hébergement - Sensibilisation - Prévention - Formation  
"Contre les violences par partenaire intime et les violences sexistes"



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES  
ET LES HOMMES  
ET DE LA LUTTE CONTRE  
LES DISCRIMINATIONS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Ministre chargé des Droits des femmes

Depuis 1974, le gouvernement français comporte de manière intermittente un/une ministre chargée de la Condition féminine, puis des Droits des femmes et de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

W Wikipedia

# ILS NOUS SOUTIENNENT ET NOUS FINANCENT MERCI



**PACTE DES  
SOLIDARITÉS**



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE



Cofinancé par  
l'Union européenne



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DES FAMILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# NOUS CONTACTER

## CONTACT

111 Rue des Alliés,  
38100 Grenoble

09 87 75 04 48

[accueil@siaaj.fr](mailto:accueil@siaaj.fr)  
[www.siaaj.fr](http://www.siaaj.fr)

# SIAAJ

SERVICE D'INVESTIGATION  
ET D'ACTION AUPRÈS DE LA JUSTICE

ACCOMPAGNEMENT  
SOCIO-JUDICIAIRE  
PRÉVENTION  
SENSIBILISATION

Habilé par le ministère  
de la justice

